



Economie vivante : blé noir de la Rance

Note de synthèse

L'économie vivante

Constat

Depuis toujours, l'être humain a développé son économie en bénéficiant de la richesse des systèmes vivants qui lui assurent sa sécurité, en particulier alimentaire, et son bien-être. Pourtant, l'économie moderne s'en est peu à peu éloignée et a privilégié un système dont la finalité est l'individualisme au détriment du Bien commun : c'est l'économie financière dont le moteur est la maximisation du profit personnel. Nous constatons simplement que nous sommes au bout de cette expérience. En effet, bien que ce modèle ait apporté une certaine prospérité à une partie de l'humanité, il est maintenant dans une impasse, car il ne peut plus résoudre les problèmes qu'il engendre.

Une réponse bio-inspirée

L'économie vivante propose une voie d'avenir afin de poursuivre le progrès en associant nos technologies, notre savoir-faire et notre industrie avec les systèmes vivants. Re commençons à observer la vie pour la comprendre, nous en inspirer, innover et surtout nous intégrer dans son fonctionnement. Les principes sont constants depuis des milliards d'années : coopérer dans la diversité pour garantir la créativité, l'efficacité et la capacité d'adaptation. L'objectif est bien économique : retrouver une nouvelle voie de création de valeurs.

Définition de l'économie vivante

L'économie vivante s'inspire du fonctionnement des systèmes vivants pour maximiser les relations et la diversité. Son objectif est **la co-crédation de valeur avec les systèmes vivants pour la production de Bien et de Service, par les échanges de biens et de services, et la juste répartition de la valeur créée**. Elle est en concurrence avec l'économie financière dont l'objectif est simplement la maximisation du profit pour chaque agent économique. Le terme de co-crédation reconnaît que l'homme ne crée jamais seul, mais c'est bien le principe de relation dans la diversité propre aux systèmes vivants qui permet la création de valeur. Cette co-crédation est réalisée entre les hommes et femmes d'une même communauté (entreprise, association, autres organisations informelles...) toujours en lien et relation avec les systèmes vivants du territoire. La valeur créée n'est pas simplement fiduciaire, mais englobe toutes les valeurs, à commencer par les valeurs humaines. La juste répartition de la valeur créée répond à la notion de co-crédation, en appelant à l'équité, en particulier en faveur du bien commun.

Exemple : le blé noir

Conséquences de l'économie financière sur l'agriculture de nos territoires

La finalité de l'activité agricole, qui était initialement de nourrir la société, s'est aussi déplacée vers un objectif essentiellement financier. Le choix des espèces et variétés cultivées en est fortement influencé. Ce sont bien en effet les marchés internationaux qui décident de l'essentiel des mises en cultures en Bretagne.

Par exemple, le blé a une très forte rentabilité financière car c'est une matière première spéculative qui peut être stockée et vendue au meilleur prix en fonction de l'offre et de la demande. En parallèle, les intermédiaires en agrofournitures augmentent leurs marges par la vente d'intrants nécessaires à la production intensive de blé : engrais et produits phytosanitaires. C'est d'ailleurs parfois le même agent

économique qui conseille et commercialise les semences, les engrais, les produits phytosanitaires voire les machines et qui achète ensuite la production, incitant ainsi à la standardisation et la concentration pour une maximisation du profit.

Ce système a pour conséquence de favoriser un nombre très limité de variétés et une utilisation importante des intrants. Certaines cultures, répondant mal à ces critères, sont exclues des rotations. Elles représentent pourtant des opportunités pour le territoire. C'est le cas du blé noir qui a de faibles besoins en intrants et en interventions, et dont la valeur ajoutée revient directement aux acteurs locaux.

Une production locale insuffisante

Le blé noir est un bon exemple de l'impact d'un système agricole financier sur une région comme la Bretagne. C'est en effet une culture traditionnelle qui fut à la base de notre alimentation pendant des siècles. Aujourd'hui, bien qu'il existe une demande réelle, en particulier pour les galettes, moins de la moitié de la production provient du territoire breton. Il est importé de Lituanie, du Canada ou de Chine. Cette demande locale n'est pas satisfaite du fait du système agricole privilégiant la rentabilité financière à tout autre enjeu. Le blé noir dégagant moins de profit pour les agents du marché que, par exemple, le blé, il est délaissé.

Pourtant, en plus de sa place dans l'histoire régionale, le blé noir a de nombreuses vertus pour le territoire : absence d'engrais et de produits phytosanitaires, peu de mécanisation donc de pollution atmosphérique, respect de la vie du sol, culture potentiellement mellifère en fonction des variétés participant à la pollinisation, harmonie du paysage, aliment sans gluten ...

Application : Pleudihen-Sur-Rance

L'entreprise Bertel de Pleudihen-sur-Rance, producteur de galettes de sarrasin, cherchait depuis plusieurs années à se fournir en blé noir local.

Association ViVaTerr Rance Émeraude

Un groupe d'acteurs s'est réuni du territoire de Pleudihen, fédéré par Reizhan et accompagné par le Centre des Jeunes Dirigeants des pays de Saint-Malo et Dinan, pour répondre au besoin de fourniture en sarrasin local. Entrepreneurs, agriculteurs, élus, apiculteurs, conseillers indépendants en agronomie, transformateurs et industriels ont créé l'association ViVaTerr Rance Émeraude afin de construire une réponse globale par la mise en place d'un modèle économique agricole indépendant du système financier spéculatif. Il est au service du territoire, en association avec les systèmes vivants et met ainsi en œuvre les principes de l'économie vivante, en respectant les équilibres économiques des acteurs et les équilibres écologiques du territoire.

Projet blé noir de la Rance

La première action de l'association est la mise en place du projet Blé noir de la Rance, pour atteindre à terme une production de blé noir local de 3 000 hectares correspondant aux besoins du territoire (industrie, crêperies...). La production de blé noir sera intégrée dans le fonctionnement de l'écosystème. La qualité écologique des surfaces de production sera donc un critère d'accès au marché.

Mission

L'objectif est de redéfinir une économie du blé noir intégrée dans les systèmes vivants bénéficiant à l'ensemble des acteurs, sans perte de revenu.

ViVaTerr souhaite démontrer les intérêts écologiques et socio-économiques de l'économie vivante en expérimentant avec le blé noir, pour étendre ensuite le modèle mis en place à d'autres productions et d'autres territoires. Les différents acteurs de la filière sont alors gagnants ainsi que l'ensemble des habitants et les systèmes vivants. Dans ce modèle, il n'y a qu'un mécontent : le système financier et ses différents intermédiaires, organisé pour prélever une grande partie de la valeur créée sur les territoires.

Organisation

Principe économique

Les échanges ne sont pas basés sur la spéculation et le prix ne dépend donc pas de l'offre et de la demande. Les commandes sont effectuées par des *marchés à terme* avant la mise en culture, avec un prix respectant les coûts de production et de transformation des différents intermédiaires. Les agriculteurs comme l'industriel peuvent sécuriser leur cycle annuel.

Marque ViVaTerr

L'un des objectifs principaux de l'opération est de restaurer la confiance dans les échanges territoriaux, en particulier par le respect des principes de l'économie vivante et d'une charte pour le respect de valeurs communes. Tous les acteurs, et pas seulement les producteurs devront adhérer à la marque ViVaTerr (Vie, Valeurs et Territoires), exigeant une cohérence éthique et technique dans les pratiques sociales, économiques, agronomiques et écologiques.

Cette marque territoriale de l'économie vivante reconnaîtra l'intégration de chaque acteur dans la dynamique des systèmes vivants.

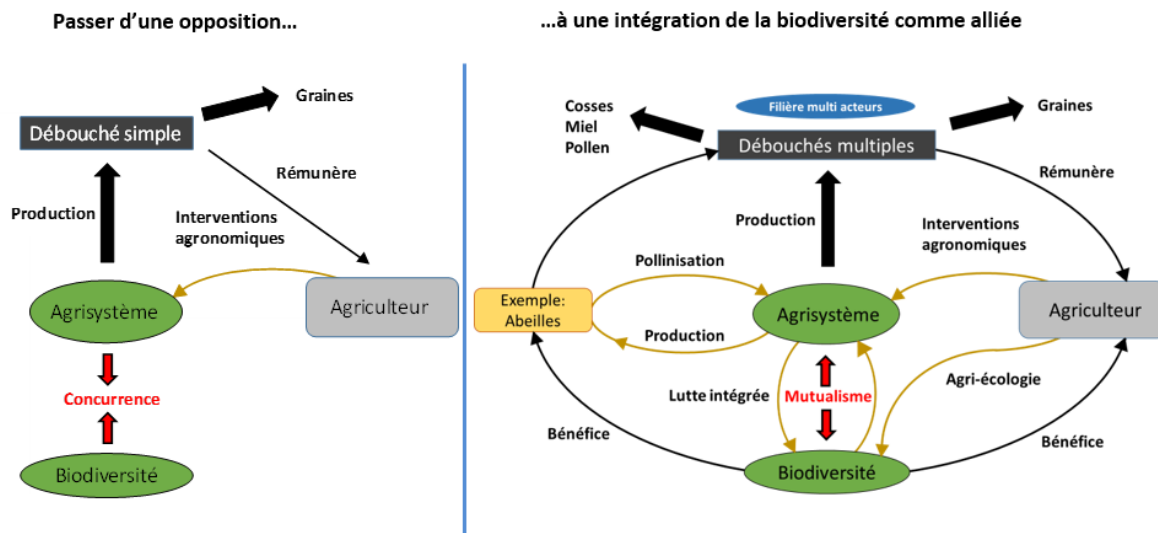
La gouvernance

L'association a été créée en 2017 et pourrait évoluer rapidement vers une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC). Elle sera constituée de cinq collèges : animateurs et systémiseurs, producteurs, transformateurs finaux, acteurs territoriaux et citoyens. Elle comprendra aussi un comité scientifique.

Fonctionnement : application sur le blé noir

L'application de l'économie vivante appliquée à l'agriculture vise à changer le modèle économique en s'appuyant sur autre paradigme : réintégrer l'activité agricole dans les systèmes vivants. Concrètement, cela se décline par différents aspects innovants :

- Du point de vue **social**, par la constitution d'une filière indépendante reposant sur le principe de subsidiarité par les acteurs locaux autour d'un projet concret, favorisant la créativité et les échanges ; bénéfices directs vers les acteurs du territoire et le territoire ;
- Au niveau **économique**, par le principe de multifonctionnalité de l'espace, la recherche de débouchés multiples (voir de nouveaux produits, nouvelles utilisations), la création de valeur pour le territoire et la réduction des intermédiaires, mais également des productions avec un intérêt économique pour l'agriculteur, viable et évolutif. La démarche apporte en plus une garantie sur les prix de ventes et d'achats, reposant sur une contractualisation entre les agriculteurs et les acheteurs. L'extension de l'initiative à d'autres matières aura pour finalité d'instaurer une dynamique d'économie vivante dans toutes ses dimensions, en particulier d'économie circulaire et de fonctionnalité ;
- En **agronomie** et **écologie** par le développement et la mise en place de pratiques agriécologiques.



Vers un changement de regard.

Avancement

2015-2016 Préparation

Conceptualisation du projet, constitution du groupe d'acteurs autour de la section du CJD Rance Emeraude

2016 Test

Mise en culture de 35 ha pour teste le fonctionnement de la chaîne de production (de l'agriculteur à l'entrepreneur) et la qualité de la farine produite. Le test est positif et les acteurs souhaitent poursuivre

2017 Démonstrateur

- Création de l'association ViVaTerr Rance Emeraude pour la gouvernance
- Augmentation des surfaces et recherche de nouveaux agriculteurs : 120 ha pour 2017

2018 Confirmation

- Augmentation des surfaces : 220 ha pour 2018
- Montée en puissance de l'association
- Recherche de financement pour les domaines écologiques et agronomiques
- Communication
- Formalisation de la marque

-2019 Développement

- Mise en place de démarches agriécologiques
- Augmentation des surfaces
- Industrialisation
- Nouveaux produits (chanvre, lin, maraîchage, viande...)
- Formalisation du modèle économique
- Mise en œuvre des mesures écologiques et agronomiques pour l'accès au marché